

Rapport annuel 1982-1983



Canada



Environnement
Canada

Environment
Canada

Créé en 1971, Environnement Canada a pour mandat de préserver et d'améliorer la qualité de l'environnement dans l'intérêt des générations actuelles et futures de Canadiens. Ses 11 600 employés s'occupent des services météorologiques et climatologiques, du maintien de nos parcs nationaux et de nos lieux historiques, de la lutte contre la pollution, du contrôle des produits chimiques dangereux, de même que de la protection et de la gestion de nos ressources forestières, fauniques et aquatiques. Environnement Canada est au service des Canadiens partout au pays, plus de 70 pour cent de son personnel travaillant à l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Dans le but d'inciter les Canadiens à prendre des décisions judicieuses du point de vue de l'environnement, tant au foyer qu'au travail, le ministère donne des renseignements et des conseils, accorde beaucoup d'importance à la consultation du public, et ne recourt à la réglementation qu'avec modération et en dernier ressort. Bien que la gestion des ressources et la promotion d'un développement durable lui incombent principalement, il partage cette responsabilité avec chaque Canadien.

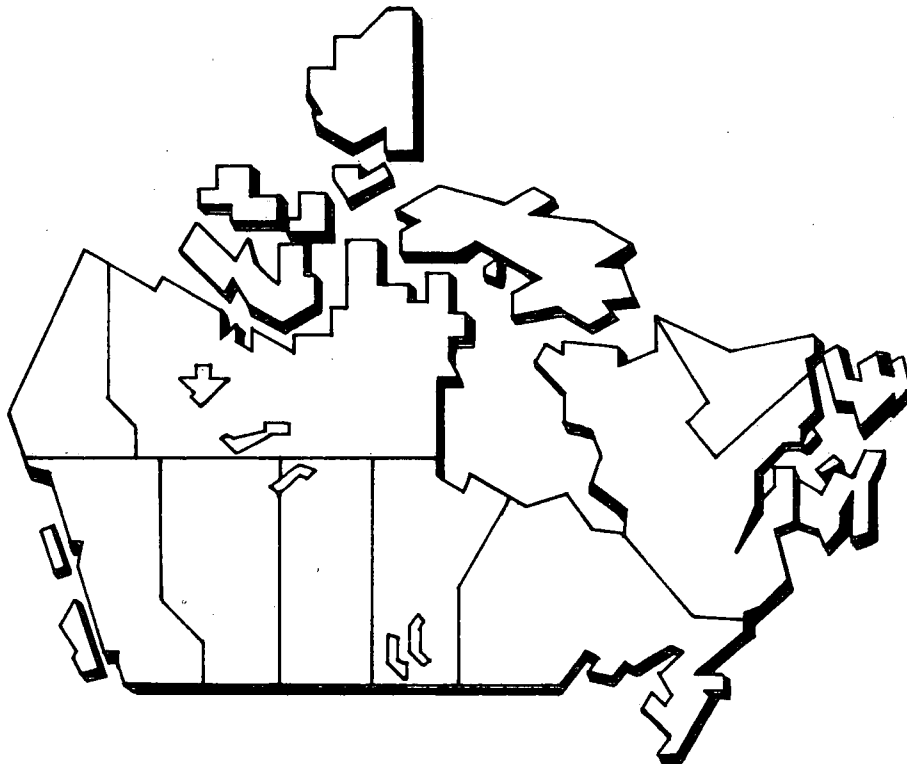
Les nombreux programmes, politiques et activités d'Environnement Canada convergent vers le but ultime du ministère qui est de :

favoriser l'harmonie entre la société et l'environnement dans l'intérêt des générations actuelles et futures de Canadiens.

Pour atteindre ce but, le ministère s'est fixé quatre objectifs :

- Influencer les activités humaines de façon à atteindre et à maintenir l'état de l'environnement nécessaire à notre santé et à notre bien-être, à la vie et à la diversité des espèces et des écosystèmes, et à l'utilisation durable des ressources, et ce, dans l'intérêt de la société et de l'économie.
- Conserver et améliorer nos ressources en eau, en terres, en forêts et en faune, et promouvoir leur utilisation judicieuse et durable.
- Faciliter l'adaptation des activités humaines à l'environnement.
- Protéger et conserver pour les générations futures, les endroits caractéristiques de notre patrimoine naturel, tout en incitant le public à connaître et à apprécier ce patrimoine.

En somme, Environnement Canada est au service de tous les Canadiens et contribue à la prospérité de notre pays.

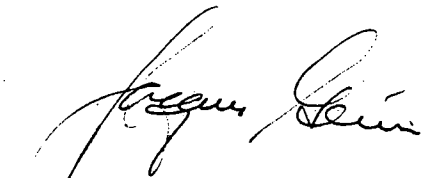




L'honorable Charles Caccia, C.P., député
Ministre de l'Environnement
Ottawa (Ontario)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Environnement
pour l'année financière terminée le 31 mars 1983.
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.



Jacques Gérin



Minister
Environment Canada

Ministre
Environnement Canada

Son Excellence

le très honorable Edward Schreyer, C.C., C.M.M., C.D.
Gouverneur général du Canada

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de présenter à votre Excellence et au Parlement du Canada le rapport annuel du ministère de l'Environnement pour l'année financière terminée le 31 mars 1983.

Veillez agréer, Monsieur le Gouverneur général, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect.

Charles Caccia

Faits saillants — Programmes ministériels

Service de l'environnement atmosphérique (SEA)

- Introduction de renseignements sur la probabilité des précipitations (PDP) dans les prévisions météorologiques.
- Installation de quatre radars de surveillance météorologique en Saskatchewan et dans le nord de l'Ontario.
- Mise en place de répondeurs téléphoniques supplémentaires à divers endroits pour répondre aux demandes de renseignements météorologiques.
- 8,9 millions d'appels (une augmentation de 42 pour cent sur une période d'un an).
- Prestation d'informations analytiques sur une vaste gamme de produits chimiques assurée par le réseau de surveillance des pluies acides (75 stations fédérales et 133 stations provinciales).
- Inauguration du Centre des glaces à Ottawa, réunissant sous un même toit les services de prévision, de climatologie et de recherche.

Service canadien des forêts (SC forêts)

- Approbation par le Cabinet d'un programme de 21 millions de dollars pour la formation et la recherche au niveau des deuxième et troisième cycles dans six écoles de foresterie.
- Plus de 10 000 emplois générés dans l'industrie forestière, grâce à un programme de création d'emplois parrainé par le SC forêts et Emploi et Immigration.
- Entente quinquennale de 28 millions de dollars conclue avec la Nouvelle-Écosse sur la mise en valeur des ressources forestières des boisés privés.

Service de la conservation de l'environnement (SCE)

- Accords sur la qualité de l'eau amorcés avec les provinces.
- Signature d'un accord sur la conservation du caribou par le Canada, le Manitoba, la Saskatchewan et les Territoires du Nord-Ouest.
- Élargissement du programme latino-américain sur la protection des habitats des oiseaux migrateurs par la signature d'un protocole d'entente avec le Chili.
- Approbation et mise en oeuvre de la politique fédérale sur l'utilisation des terres.
- Élaboration d'une politique ministérielle sur les ressources renouvelables.

Service de la protection de l'environnement (SPE)

- Résultats d'une étude de 4807 lacs dans l'est du Canada : 225 lacs acidifiés, 2655 lacs sensibles aux pluies acides et 1927 lacs insensibles.
- Publication des derniers rapports des groupes de travail canado-américains sur les causes du problème des pluies acides et sur les solutions possibles.
- Solutions de rechange proposées pour limiter le plomb dans l'essence.
- Continuation de la mise à jour de l'inventaire des décharges abandonnées.
- Poursuite de l'établissement de règlements sur le transport et l'élimination sans danger des déchets toxiques.

Parcs Canada

- Près de 27 millions de visiteurs dans les parcs nationaux, les parcs historiques et les canaux du patrimoine.
- Une nouvelle politique sur la conservation de tous les édifices historiques d'au moins 40 ans appartenant au gouvernement.
- Inauguration de lieux historiques nationaux à Memramcook (Nouveau-Brunswick), en l'honneur des Acadiens, et à Ardgowan (Île-du-Prince-Édouard), lieu d'origine de William Henry Pope, l'un des pères de la Confédération.

Faits saillants — Programmes régionaux

Atlantique

- Mise en application de l'entente Canada — Nouvelle-Écosse sur l'exploitation des ressources forestières.
- Inauguration d'une serre de recherche sur les pluies acides au Centre de recherches forestières de Terre-Neuve.

Québec

- Signature de 21 ententes dans le cadre du programme de création d'emplois dans l'industrie forestière, générant 1200 nouveaux emplois.
- Établissement d'une quarantaine de stations de surveillance pour mesurer l'acidité des précipitations dans le sud du Québec.
- Renouvellement de l'accord Canada — Québec sur la cartographie des plaines inondables jusqu'en 1987.

Ontario

- Signature avec l'Ontario d'un accord révisé sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs.
- Fin de l'étude sur le terrain menée par le comité canado-américain sur les sources de substances toxiques de la rivière Niagara.

Ouest et Nord

- Action amorcée en vue de la mise en application des neuf recommandations du rapport d'étude du Mackenzie, publié dernièrement.
- Poursuite par le comité consultatif environnemental, aidé des Inuit, des travaux d'analyse intégrée des parcours en vue de conseiller sur la réglementation de la navigation maritime dans les eaux arctiques canadiennes.

Pacifique et Yukon

- Environ 81 000 semaines de travail créées par 555 projets forestiers approuvés en vertu du programme fédéral-provincial de création d'emplois provisoires.
- Fin des travaux de protection contre les crues entrepris conformément au programme d'aménagement du bassin de l'Okanagane.
- Publication de guides détaillés sur le nettoyage de déversements pétroliers, de même que de bandes magnétoscopiques et d'un guide de techniques vidéo à employer dans la planification des interventions d'urgence.

Législation

Le mandat d'Environnement Canada découle de la Loi de 1979 sur l'organisation du gouvernement. La division constitutionnelle des pouvoirs prévoit un partage fédéral-provincial des responsabilités en matière d'environnement. Puisque l'environnement ne connaît pas de frontières politiques, les gouvernements de tous les ordres doivent collaborer à l'établissement et à la mise en oeuvre des politiques environnementales. L'amélioration de ces politiques nécessite également l'appui et la collaboration des institutions et du public.

Outre la Loi sur l'organisation du gouvernement, la Loi sur les parcs nationaux et la Loi sur les lieux et monuments historiques, les responsabilités et les activités d'Environnement Canada sont définies par les lois suivantes :

- Loi sur les ressources en eau du Canada
- Loi sur la faune du Canada
- Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique
- Loi sur les contaminants de l'environnement
- Loi sur le développement des forêts et la recherche sylvicole
- Loi sur l'exportation du gibier
- Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux
- Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs
- Loi sur l'immersion de déchets en mer
- Loi sur les renseignements relatifs aux modifications du temps.

Le ministère est également responsable de l'application des dispositions de la Loi sur les pêcheries relatives à la lutte contre la pollution, et de la prestation de conseils et de renseignements dans le cadre de certaines dispositions de lois fédérales confiées à d'autres ministères.

Au service des Canadiens

Le Canada est, en fait, constitué de ses habitants et de leur environnement — le climat, les sols, les eaux, les forêts, la faune et les autres ressources. L'avenir de notre pays dépend donc de la pérennité de nos ressources. Le ministère de l'Environnement rend service aux Canadiens en imprimant une orientation générale à l'utilisation et à la gestion de l'environnement. À cette fin, il a mis sur pied un vaste éventail de programmes de recherche, de gestion des ressources et de réglementation.

En outre, le ministère fait part des résultats de ses recherches à l'industrie, aux scientifiques, aux groupes environnementaux, aux visiteurs des parcs, aux gouvernements et au grand public. Ses prévisions météorologiques et ses informations sur les glaces marines sont indispensables à la gestion sûre des zones hauturières. Il encourage et finance des recherches forestières pour soutenir notre plus importante industrie. Pour s'acquitter de ses responsabilités vis-à-vis la gestion des eaux intérieures, il fournit des données hydrométriques, et participe aux questions de distribution des eaux transfrontalières et de qualité des eaux. Par sa gestion des parcs nationaux et historiques et de ses centres d'interprétation de la faune, des forêts et de la nature, il fait la démonstration de techniques judicieuses de gestion et de conservation. D'autre part, par l'établissement et la mise en application de lignes directrices et de règlements, il administre les lois régissant, entre autres, la gestion de la faune, l'information météorologique et la lutte contre la pollution, y compris le contrôle du rejet de déchets dans l'eau, l'air et le sol.

En outre, le ministère travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères et organismes, aux niveaux fédéral et provincial, y compris les organismes internationaux. Bien qu'il fasse ses propres recherches scientifiques, il encourage les autres milieux à pousser les leurs et à en diffuser les résultats.

Environnement Canada collabore avec les provinces dans les domaines de responsabilités et d'inquiétudes partagées. Cette collaboration se traduit par des programmes de recherches mixtes, des accords sur la récréation et la conservation du patrimoine, l'aménagement des bassins hydrographiques et des zones côtières et la planification de l'utilisation des terres. Les bureaux régionaux du ministère travaillent étroitement et quotidiennement avec les provinces et d'autres organisations, de façon à unir les connaissances pour résoudre des problèmes communs.

La direction donnée par le ministère est mise en lumière dans sa politique sur la consultation du public et l'accès à l'information. Cette politique encourage non seulement des communications méthodiques entre le ministère et les divers groupes, mais prévoit aussi des voies régulières et prévisibles d'accès que les groupes et les intéressés peuvent emprunter pour exprimer leurs points de vue ou obtenir des renseignements.

La diversité qui caractérise le ministère converge effectivement vers un but ultime : favoriser l'harmonie entre la société et l'environnement dans l'intérêt des générations actuelles et futures de Canadiens.

Priorités ministérielles

Il est primordial pour Environnement Canada d'établir un ordre de priorités pour orienter les activités de chacun de ses cinq programmes. Le ministère a retenu huit questions auxquelles il accordera une attention particulière au cours des prochaines années. Ces questions revêtent une importance sociale, économique et environnementale et offrent des possibilités d'action positive.



1. Substances toxiques

De nombreuses substances toxiques ont déjà été libérées dans l'environnement alors que d'autres, stockées dans des conditions douteuses, le seront éventuellement. Les préoccupations les plus pressantes sont la dépollution des Grands lacs et du Saint-Laurent et la protection de la qualité de l'eau potable dans l'ensemble du Canada.

La stratégie d'Environnement Canada en matière de substances toxiques repose sur un partage des responsabilités entre les gouvernements et les pollueurs actuels et potentiels. Elle vise la prévention et la réduction du rejet de substances toxiques dans l'environnement, l'internalisation des coûts de prévention ou de réduction, l'étude de l'action et des effets des produits chimiques, et la consultation sur les compromis d'utilisation de pareilles substances.

Cette année, Environnement Canada a coordonné les efforts fédéraux de lutte contre les très toxiques dioxines, et s'est attaqué au problème des insecticides et des herbicides, surtout dans les domaines de l'agriculture et de la foresterie.

Au chapitre des déchets dangereux, le ministère a poursuivi la mise à jour de son inventaire des décharges abandonnées, et a participé à la formulation de règlements sur le transport et l'élimination sans danger des déchets toxiques. De plus, il s'est fait le promoteur des techniques de désintégration thermique pour les biphényles polychlorés (BPC).

Pour prévenir l'introduction de nouvelles substances toxiques et réduire les frais des essais au Canada, le ministère a collaboré avec des membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'établissement d'un protocole international de normalisation des essais de tous les nouveaux produits chimiques avant leur mise sur le marché. Cette initiative a son importance puisque le Canada importe plusieurs produits chimiques à des fins industrielles et commerciales.



2. Pluies acides

Causées par le rejet d'anhydride sulfureux et d'oxydes d'azote au Canada et aux États-Unis, les pluies acides constituent un grave problème environnemental dans notre pays. Dans le but de protéger la plupart des lacs et des cours d'eau modérément sensibles, le ministère vise, d'ici 1990, à ramener les dépôts nets de sulfates dans le centre et l'est du Canada à moins de 20 kilogrammes par hectare par année. Il sera possible d'atteindre cet objectif au moyen d'ententes sur la dépollution avec les États-Unis et les provinces, de plus amples recherches et d'autres mesures fédérales, telles que les normes de contrôle et les activités d'information et de consultation du public.

Au début de 1983, les États-Unis et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont procédé à un échange d'informations sur les aspects scientifiques des pluies acides et sur les stratégies de dépollution. En février 1983, les groupes de travail canado-américains ont publié leurs derniers rapports sur la nature et les causes du problème ainsi que sur les solutions proposées.

Les ministres fédéral et provinciaux de l'Environnement ont, en outre, convenu d'une stratégie de lutte contre les pluies acides, visant à restreindre les dépôts de sulfates à 20 kilogrammes par hectare par année. Une telle réalisation suppose une action parallèle de la part des États-Unis et une réduction des émissions d'au moins 50 pour cent à l'est de la Saskatchewan.

Pour atteindre les objectifs actuels et pour faire face aux défis de demain, il importe de poursuivre les recherches et le contrôle des effets des pluies acides sur les forêts et les milieux aquatiques.



3. Secteur forestier

Selon le programme fédéral de développement économique, le secteur forestier est l'un des cinq secteurs clés à mériter une attention particulière au cours des années 80. Les objectifs du gouvernement sont d'assurer un approvisionnement en bois suffisant pour l'avenir et une gestion écologique des forêts sur les terres fédérales, provinciales et privées. Environnement Canada a poursuivi ses efforts de recherche et de développement. Il a également favorisé le transfert des connaissances techniques et la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée dans les universités et collèges canadiens, tout en incitant les provinces et l'industrie à mieux aménager les forêts.

Les activités du SC forêts ont porté principalement sur la mise au point de méthodes rentables de sylviculture et de protection, sur la répression biologique des ravageurs, la génétique des arbres et la biotechnologie pour améliorer la croissance et le rendement des forêts, et sur l'étude des écosystèmes forestiers.

Depuis 1981, la stratégie forestière d'Environnement Canada vise le renouvellement et l'aménagement. À l'heure actuelle, seulement 200 000 des 800 000 hectares exploités chaque année sont régénérés artificiellement, une superficie légèrement supérieure se régénère naturellement, tandis que le reste demeure déboisé pendant des périodes de temps inacceptables, d'où l'importance de la régénération et de la revitalisation pour l'avenir de la foresterie canadienne.

En septembre 1982, le Cabinet a approuvé une politique intitulée *Plan sommaire de renouvellement forestier*. Outre des propositions de financement et des programmes, cette politique énonce des lignes directrices en vue d'une nouvelle génération d'ententes sur la mise en valeur des ressources forestières.



4. Gestion des eaux

Par le passé, l'alimentation en eau dans notre pays dépassait de beaucoup la demande, et les frais d'utilisation étaient minimes. Malheureusement, la situation n'est plus la même. La fixation des prix, le recyclage, les plans d'irrigation et d'autres mesures économiques contribueraient à freiner la demande croissante d'eau.

La qualité de nos eaux est une considération d'égale importance. Par exemple, les contaminants, depuis les produits chimiques toxiques jusqu'au ruissellement à partir des terres agricoles, sont souvent persistants et dangereux et continuent d'échapper aux contrôles actuels.

L'utilisation grandissante des eaux souterraines et la prévention des inondations constituent également deux autres domaines de la gestion des eaux.



5. Considérations environnementales en matière d'énergie

La production et l'utilisation de l'énergie ont d'importantes incidences sur l'environnement et la conservation des ressources. Environnement Canada veille à ce que les activités énergétiques soient compatibles avec l'environnement.

La stratégie énergétique du ministère comporte trois volets: la protection de l'environnement, l'environnement en tant que source directe d'énergie, et l'apport d'information environnementale à la conception et à la mise au point de techniques liées à l'énergie. La conservation de l'énergie contribuera sensiblement à l'autosuffisance énergétique et au maintien de la qualité de l'environnement. En 1982-1983, le ministère a poursuivi ses recherches sur les sources d'énergie comportant très peu de risques pour l'environnement, par exemple la biomasse forestière.



6. Nord

En raison de son caractère unique et fragile, de son rude climat, de sa géographie et des vastes responsabilités du gouvernement fédéral, le territoire situé au nord du 60^e parallèle est devenu une priorité pour le ministère. Des plans précis commandent la création de parcs nationaux, l'expansion des réserves fauniques et des refuges d'oiseaux migrateurs et l'établissement de parcs et de lieux historiques axés sur la culture autochtone, outre des améliorations à l'étude d'impact environnemental des grands projets de développement, un rôle de direction dans la gestion des réseaux hydrologiques les plus importants et une participation active à l'appui des initiatives fédérales touchant la planification de l'utilisation des terres. Environnement Canada se fait le promoteur de techniques respectueuses de l'environnement en vue d'une utilisation durable des ressources renouvelables et d'une utilisation rationnelle des ressources non renouvelables.



7. Maintien des ressources en terres

Le Canada fait face à plusieurs problèmes importants en matière de ressources en terres, par exemple :

- Seulement cinq pour cent des terres du Canada peuvent soutenir une production agricole durable, et 96 pour cent d'entre elles sont déjà en production. Malgré cette faible proportion, des terres de choix continuent de servir à d'autres fins et leur qualité ne fait que se détériorer faute d'un aménagement approprié.
- Grâce à l'amélioration des variétés de culture, aux engrais et aux pesticides, le rendement de certaines des principales cultures a plafonné, et des produits chimiques propres à accélérer le rendement ont posé de graves problèmes de qualité de l'environnement.
- Les terres forestières productives ne constituent que 22 pour cent des terres du Canada, et les forêts les meilleures et les plus accessibles sont déjà exploitées.

Une productivité accrue ne peut résulter que d'une utilisation plus intensive des terres de choix, ce qui risque d'aggraver les problèmes de qualité des

sols et des eaux. Environnement Canada préconise les pratiques de conservation des ressources qui sont avantageuses du point de vue économique, et s'est engagé à insister sur l'établissement et l'application de principes de gestion susceptibles d'augmenter le rendement des terres à des frais compétitifs sans réduire leur productivité.



8. Changements climatiques

Depuis dix ans, les polluants atmosphériques ont considérablement augmenté. Les concentrations de CO₂, par exemple, dues au brûlage de combustibles fossiles, au déboisement et à d'autres utilisations des terres, se sont accrues de trois pour cent par décennie. Cette situation peut entraîner un réchauffement appréciable de la surface de la terre, risque de modifier sensiblement le climat d'ici la fin du siècle et, par conséquent, d'engendrer de nombreux problèmes, notamment pour les eaux, l'énergie et l'alimentation.

Les pénuries d'eau, les sécheresses et les baisses de niveau des cours d'eau et des lacs seront vraisemblablement plus fréquentes à l'avenir. De plus, les changements climatiques dans le monde risquent de compromettre la compétitivité commerciale du Canada sur les marchés internationaux. Vu leur ampleur et leur complexité, les problèmes actuels exigent une action tant locale qu'internationale. Pour sa part, le programme climatique canadien d'Environnement Canada a intensifié le contrôle des changements climatiques, de même que de la pollution, en reliant les activités de recherche, de communication et de prévision.

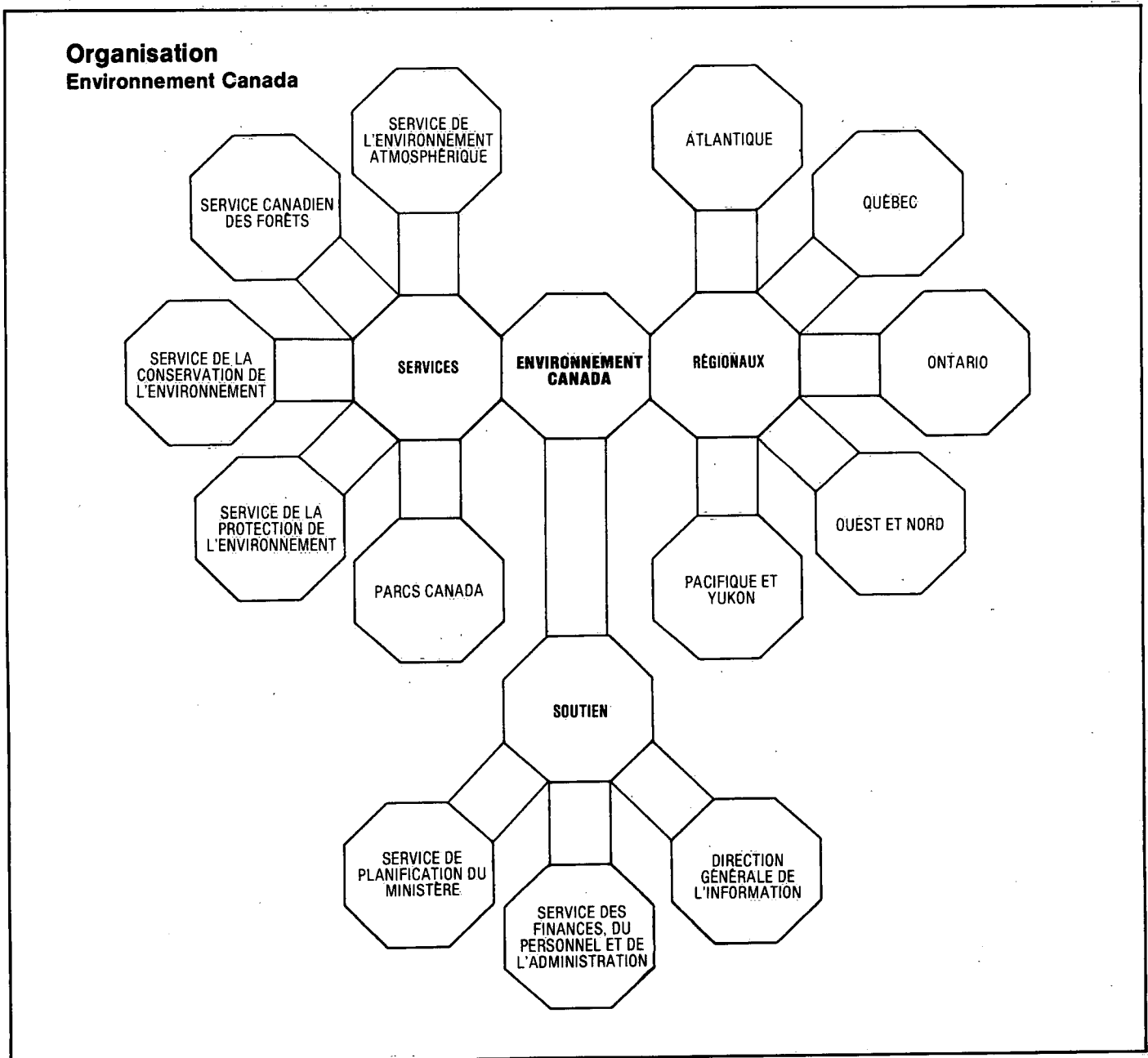
Revue annuelle

Organisation du ministère

Environnement Canada comprend cinq grands services :

- Le Service de l'environnement atmosphérique
- Le Service canadien des forêts
- Le Service de la conservation de l'environnement
- Le Service de la protection de l'environnement
- Parcs Canada

outre cinq centres de responsabilité régionaux et trois groupes de soutien : le Service de planification du ministère, le Service des finances, du personnel et de l'administration, et la Direction générale de l'information. Le conseiller en sciences rend compte directement au sous-ministre.





Service de l'environnement atmosphérique

Le Service de l'environnement atmosphérique (SEA) est chargé de la prestation de services et d'informations sur le temps, le climat, l'état des glaces et des mers, de même que sur la qualité de l'air, pour assurer la sécurité des Canadiens et de leurs biens, le développement économique et la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement.



Service canadien des forêts

À titre d'organisme fédéral responsable de la foresterie, le Service canadien des forêts (SC forêts) joue un rôle de premier plan au niveau scientifique et technique, et s'efforce d'appuyer l'aménagement forestier sur des principes écologiques judicieux. Le SC forêts s'occupe, en outre, de l'élaboration de principes d'aménagement et de conservation des forêts, de la prévention et de la protection contre les incendies, les insectes et les maladies, ainsi que de la prévision de l'offre et de la demande de bois, y compris la biomasse forestière pour la production d'énergie.



Service de la conservation de l'environnement

Le Service de la conservation de l'environnement (SCE) est responsable des politiques et des programmes ministériels sur les eaux intérieures, la faune et les terres. Ses fonctions consistent à veiller sur la disponibilité à long terme et la qualité de ces ressources, au moyen d'une banque nationale de données sur les terres et de programmes nationaux de planification et de mise en valeur des ressources en eau, de conservation et de protection des oiseaux migrateurs, de recherches et de gestion fauniques.



Service de la protection de l'environnement

Le Service de la protection de l'environnement (SPE) a pour fonction de déterminer et de prendre des mesures contre tout ce qui menace la qualité de l'environnement. Pour ce faire, il collabore étroitement avec les autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux, l'industrie et les organismes environnementaux non gouvernementaux

(OENG). Ce service s'occupe également de la gestion des questions prioritaires (substances toxiques, pluies acides, etc.), des études d'impact environnemental et des éco-urgences.



Parcs Canada

Parcs Canada a pour mandat de gérer le réseau des parcs nationaux, les lieux et monuments historiques nationaux et les canaux du patrimoine. Tout en préservant le patrimoine naturel, culturel et historique du Canada, il apporte une contribution énorme à l'industrie touristique canadienne.

Service de planification du ministère

Chargé de la planification et de l'évaluation des programmes et de l'élaboration des politiques, ce service s'occupe également des relations avec les autres ministères fédéraux, les provinces et les organismes internationaux.

Service des finances, du personnel et de l'administration

Ce service veille sur la gestion administrative du ministère et est responsable, entre autres, de la gestion des finances et des biens actifs, de la vérification financière interne, de la garde de la propriété publique et de la gestion du personnel.



Direction générale de l'information

Il incombe à la Direction générale de l'information de renforcer les liens du ministère avec le public, et de sensibiliser le public et de gagner son appui aux objectifs du ministère. La direction générale s'acquitte de ses responsabilités au moyen de la consultation, de programmes d'information, de publications et de ses services de renseignements et de relations avec les médias.

Conseiller en sciences

Il fournit des conseils et des analyses sur des questions scientifiques touchant le ministère.

Centres de responsabilité régionaux

Fortement décentralisé, Environnement Canada compte cinq bureaux régionaux ayant un rôle important à jouer dans la planification et l'évaluation des priorités et des programmes, de même que dans l'exécution des programmes.

Service de l'environnement atmosphérique

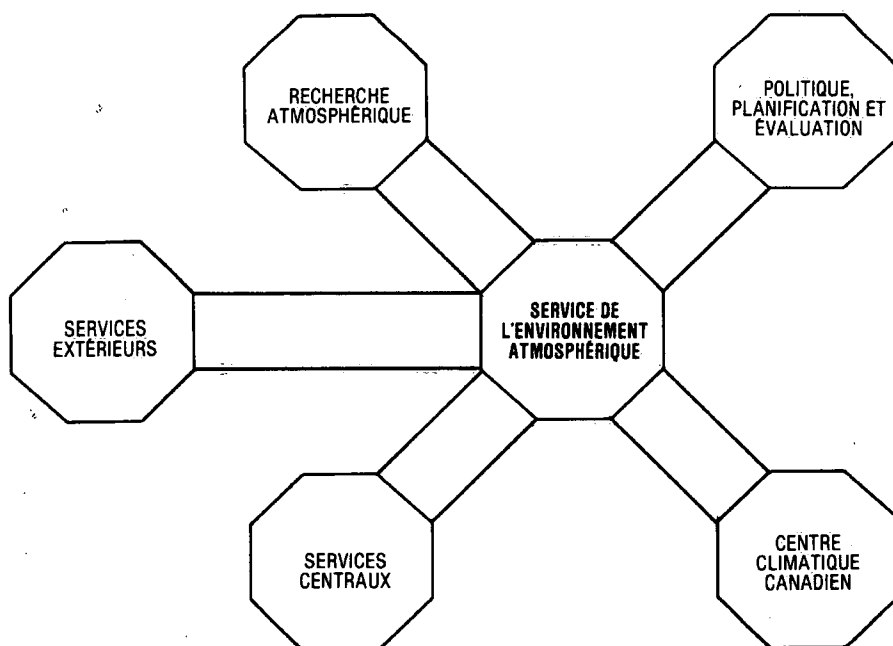


Introduction

À partir de centres régionaux, situés à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, le Service de l'environnement atmosphérique (SEA) répond aux besoins d'une grande variété de clients (le grand public, l'aviation, la marine, l'agriculture, les transports et autres).

Organisation

Service de l'environnement atmosphérique



Service de l'environnement atmosphérique

Revue de l'année

Pour mieux servir les Canadiens, le SEA s'est efforcé au cours de 1982-1983 de rendre les prévisions météorologiques quotidiennes plus utiles, plus précises et plus accessibles.

À cette fin, il a ajouté à ses prévisions la probabilité des précipitations (PDP), mesure que la plupart des Canadiens semblent apprécier. Dans le même but, il a inauguré trois nouvelles stations radiométéorologiques à Québec, Calgary et Saskatoon, outre, à la fin de l'année, une station expérimentale à Ottawa. Ainsi, 13 stations diffusent en très hautes fréquences (THF), vingt-quatre heures sur vingt-quatre, des avertissements, des bulletins et des prévisions sur le temps et l'état des glaces, de même que des renseignements spéciaux pour le transport, l'agriculture et la foresterie.

Les essais s'étant avérés concluants, le SEA a appliqué les techniques informatiques de présentation graphique des états et des prévisions météorologiques de Télidon à l'émission "Canada AM" de la chaîne CTV, de même qu'aux nouvelles télé-radio et à Vidéotron.

De plus, il a installé des répondeurs téléphoniques supplémentaires à divers endroits pour répondre à la demande croissante de renseignements météorologiques. Cette initiative a porté le nombre d'appels à 8,9 millions, soit une hausse de 42 pour cent par rapport à 1981-1982. La diffusion d'une prévision en fin de soirée a fait passer à quatre le nombre de prévisions quotidiennes.

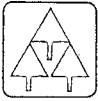
Comme les prévisions météorologiques à court terme dépendent de l'exactitude et de l'actualité des observations météorologiques locales, il importe d'augmenter la capacité des stations de collecte de données. Le SEA a donc ajouté quatre radars de surveillance météorologique à des endroits stratégiques (Broadview et Elbow en Saskatchewan, Upsala dans le nord-ouest de l'Ontario et Britt près de Sudbury, en Ontario), aux fins de détecter les orages et les précipitations abondantes avant leur arrivée dans les zones habitées.

À Vancouver, il a doté la station de réception par satellites d'un système de traitement électronique, permettant ainsi aux météorologistes de mettre en lumière les informations pertinentes sur des écrans cathodiques. À Toronto, il a fait des transformations au laboratoire sur les données satellitaires, afin de capter les données météorologiques transmises par des bouées dérivantes le long de la côte est du Canada.

En outre, le SEA a mis sur pied un système national de vérification des prévisions pour les températures et les précipitations à 22 endroits. Les premiers résultats seront publiés dans un résumé annuel et serviront à la planification au cours des prochaines années. Il a également inauguré la garderie Sunburst à Downsview, le deuxième centre du genre au Canada.

La Direction générale de la recherche a commencé à utiliser le spectrophotomètre Brewer, de fabrication canadienne, pour contrôler les effets stratosphériques de deux immenses nuages d'origine volcanique. Les changements climatiques et les pluies acides figuraient parmi les priorités du ministère en 1982-1983. Pour plus de renseignements sur ces priorités, voir aux pages 10 et 8 du présent rapport.

Service canadien des forêts

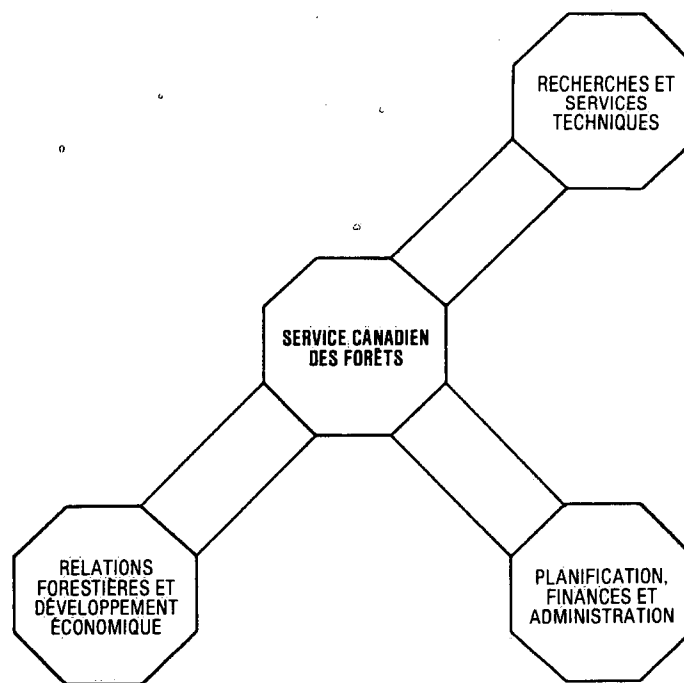


Introduction

Le Service canadien des forêts (SC forêts) joue un rôle de premier plan au niveau scientifique et technique et s'efforce d'appuyer l'aménagement forestier sur des principes judicieux du point de vue de l'environnement. Dans l'exercice de son mandat, le service compte sur la collaboration de six centres régionaux de recherches forestières — Saint-Jean (T.-N.), Fredericton, Sainte-Foy, Sault-Sainte-Marie, Edmonton et Victoria — et sur deux instituts nationaux — l'Institut pour la répression des ravageurs forestiers, à Sault-Sainte-Marie, et l'Institut forestier national de Petawawa, à Chalk River.

Organisation

Service canadien des forêts



Service canadien des forêts

Revue de l'année

Le SC forêts a pour mandat d'accroître les avantages économiques, environnementaux et sociaux que les Canadiens tirent de leurs ressources forestières. Il s'est vu confier des responsabilités qui étaient assumées auparavant par le ministère de l'Expansion économique régionale, ce qui a mené à la création de la Direction générale des relations forestières et du développement économique.

Dans le domaine de compétence du SC forêts, une entente quinquennale de 28 millions de dollars a été conclue avec la Nouvelle-Écosse sur la mise en valeur des ressources forestières des boisés privés. Le service a également publié cette année un inventaire des forêts canadiennes plus détaillé et plus précis.

Le Cabinet a approuvé 15,5 millions de dollars, d'ici 1985-1986, pour la formation et la recherche au niveau des deuxième et troisième cycles dans six écoles de foresterie, et 5,5 millions de dollars pour la recherche au SC forêts en 1983-1984. Avec Emploi et Immigration Canada, le SC forêts a parrainé un programme de création d'emplois dans le secteur forestier. Les 793 projets réalisés dans le cadre de ce programme ont généré 10 083 emplois et 166 124 semaines de travail au cours de l'année.

Des protocoles d'entente sur la recherche, signés avec la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve, précisent les responsabilités fédérales, provinciales et privées en matière de recherche et de développement.

Le Canada et les États-Unis ont ratifié un arrangement pour faciliter le partage des moyens de lutte contre les incendies forestiers, ainsi qu'une entente de collaboration sur la recherche forestière. La foresterie figurait parmi les priorités du ministère en 1982-1983. Pour plus de renseignements sur cette priorité, voir à la page 9 du présent rapport.

Service de la conservation de l'environnement



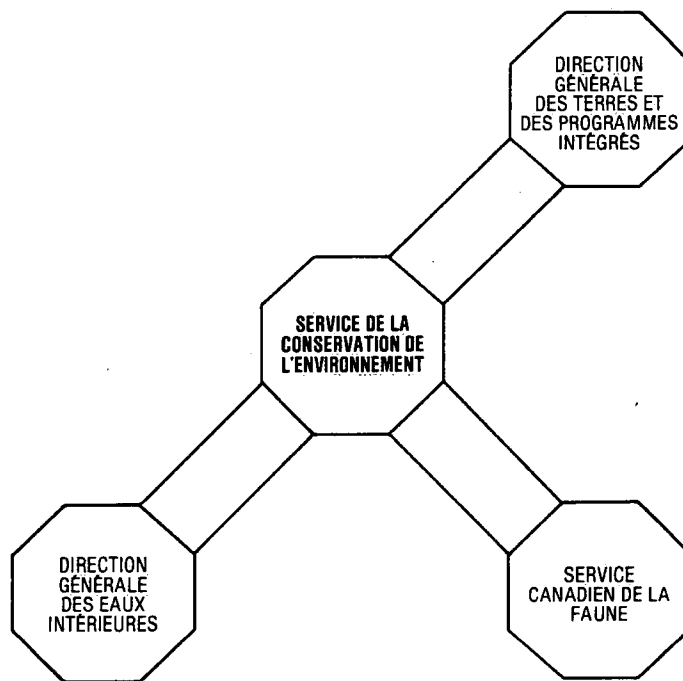
Introduction

Le Service de la conservation de l'environnement (SCE) veille sur la disponibilité et la qualité des eaux intérieures, des terres et de la faune. Il doit, notamment, résoudre les conflits entre les utilisations antagoniques des ressources et l'environnement. Le SCE est divisé en trois groupes opérationnels. D'abord, la Direction générale des eaux intérieures prépare et met en application des programmes et des politiques sur la gestion des eaux, effectue des recherches sur la qualité des eaux intérieures et surveille le milieu aquatique. Pour sa part, le Service canadien de la faune (SC faune) s'occupe de la

protection et de la gestion de la faune et de la flore, grâce à l'établissement et à la mise en vigueur de règlements, à la gestion des habitats et à la recherche. Enfin, la Direction générale des terres et des programmes intégrés encourage une utilisation efficace et écologique des ressources en terres du Canada, et gère une banque de données.

Organisation

Service de la conservation de l'environnement



Revue de l'année

Direction générale des eaux intérieures

La Direction générale des eaux intérieures a poursuivi des négociations en vue d'une entente fédérale-provinciale sur la gestion des eaux transfrontalières du bassin du Mackenzie. Elle a réalisé des travaux conformément à l'entente Canada — Ontario sur la qualité des eaux des Grands lacs, et a pris part à des discussions sur des propositions fédérales-provinciales visant à établir des normes de qualité pour les eaux limitrophes. Elle a, de plus, appuyé une mise en valeur hydroélectrique en harmonie avec l'environnement, et a fait des recommandations sur les contraintes de l'approvisionnement en eau au comité consultatif du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Service canadien de la faune

Le SC faune a mené à terme les consultations avec les organismes provinciaux de gestion faunique sur le plan de gestion de la sauvagine, et toutes les provinces ont approuvé ses lignes directrices sur une politique faunique canadienne. Le ministre, pour sa part, a signé l'entente Manitoba — Saskatchewan — Territoires du Nord-Ouest — Canada sur la conservation du caribou, et deux rapports scientifiques ont été remis au Conseil de gestion du caribou. Le service s'est appliqué à rentabiliser davantage les cinq centres d'interprétation de la faune. De plus, il y a eu, avec le Chili, signature de lettres d'entente dans le but de favoriser la protection des oiseaux migrateurs.

Direction générale des terres et des programmes intégrés

La mise en application de la *Stratégie mondiale de la conservation*, laquelle insiste sur le leadership des comités interministériels, l'élaboration d'une politique sur les ressources renouvelables et la mise en oeuvre de la politique fédérale sur l'utilisation des terres, a permis de promouvoir la conservation des ressources renouvelables.

La Direction générale des terres a poursuivi la surveillance de l'utilisation des terres au Canada et la cartographie d'information sur l'utilisation des terres nordiques, de même que la cartographie et les études écologiques de l'*Inventaire des terres du Canada*. En ce qui a trait au système de données sur les terres du Canada, la direction générale a accru ses services à la clientèle et a terminé le programme de cartographie des terres fédérales.

Elle a effectué davantage de recherche et de surveillance pour le programme de gestion des produits chimiques toxiques du ministère. À l'appui des négociations avec les États-Unis, elle a préparé des données sur les effets du transport à distance des polluants atmosphériques sur les écosystèmes terrestres et aquatiques.

Les transferts technologiques se sont améliorés grâce au programme de coopération laboratoire-industrie, et une somme de 1,1 million de dollars a servi à financer 17 projets. L'eau et les terres figuraient parmi les priorités du ministère en 1982-1983. Pour plus de renseignements sur ces priorités, voir aux pages 9 et 10 du présent rapport.

Habitat : espace vital ou faune

En gestion faunique, l'importance de la protection de l'habitat est reconnue depuis longtemps. Au Canada, il y a 79 refuges d'oiseaux migrateurs, couvrant une superficie totale de 115 000 km², le plus petit étant celui de l'îlot Christie en Colombie-Britannique (1 ha) et le plus gros, la réserve du golfe Reine-Maud dans les Territoires du Nord-Ouest (62 750 km²). Notre pays compte également 42 réserves nationales de faune, lesquelles englobent 50 000 hectares de terres et viennent compléter les parcs nationaux et provinciaux. Elles abritent des habitats fauniques de première qualité et sont réparties dans toutes les provinces, sauf Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard.

Depuis trois décennies, la destruction des habitats fauniques dans le sud du Canada s'est accélérée. À titre d'exemple, il ne reste plus que 12 pour cent des terres humides du sud de l'Ontario. De plus, les projets de développement ont envahi 60 pour cent des marais de l'estuaire du Saint-Laurent, 70 pour cent des marais du Fraser et 65 pour cent des marais côtiers des Maritimes. Dans les Prairies, le développement agricole intensif a entraîné l'assèchement de près de 1,2 million d'hectares de terres humides naturelles. Les terres humides, habitat essentiel à la sauvagine et aux oiseaux migrateurs, sont également importantes pour

les naturalistes et les amateurs de chasse sportive. De plus, la moitié des pêches commerciales sur les littoraux de l'Atlantique et du Pacifique dépend des terres humides et des estuaires côtiers pour l'alimentation, les frayères et l'alevinage.

Le coût d'acquisition et de gestion des habitats fauniques est élevé. Heureusement, le SC faune peut compter sur la collaboration et les dons de nombreux citoyens et organismes de conservation.

La mise en réserve d'aires fauniques deviendra à l'avenir de plus en plus difficile et de plus en plus importante. En 1983-1984, le SC faune mettra en place un programme accéléré de protection de l'habitat, Habitat faunique Canada. La plus récente addition aux réserves nationales de faune est Long Point, près de Port Rowan, en Ontario. Une diversité remarquable d'espèces de flore et de faune, dont bon nombre d'espèces rares ou menacées de disparition ailleurs au Canada, font de Long Point leur habitat.

Outre la protection de l'habitat, les autres moyens de préserver la faune sont la recherche, la réglementation de la chasse et de la pêche et des mesures spéciales pour les espèces menacées de disparition et en danger d'extinction, telles que la grue blanche d'Amérique et le bison des bois.

Service de la protection de l'environnement



Introduction

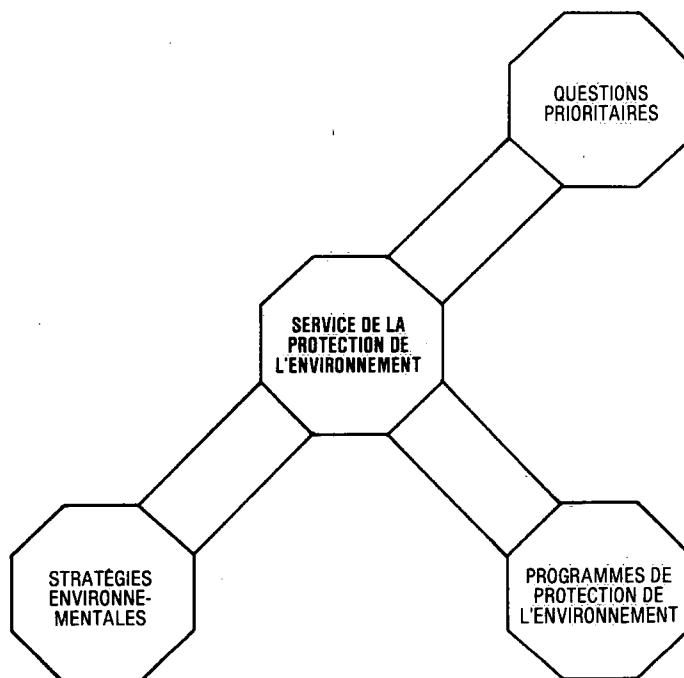
Le Service de la protection de l'environnement (SPE) a pour mandat de réduire les effets néfastes des activités humaines sur l'environnement. Dans l'exercice de ses responsabilités, le SPE collabore avec les autres services du ministère pour s'assurer que tous les intéressés, tant du secteur public que du secteur privé, jouent leur rôle dans la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Le SPE utilise ses propres informations et les informations d'autres organismes pour évaluer les tendances de la qualité de l'environnement et l'importance réelle ou potentielle des problèmes environnementaux engendrés, entre autres, par les déchets dangereux, les procédés de fabrication, les pesticides et autres produits chimiques commerciaux,

les émissions des véhicules, l'exploration et le transport du pétrole, les techniques forestières et la production d'énergie nucléaire. Pour sauvegarder la qualité de l'environnement, les mesures préventives ou curatives les plus efficaces sont vraisemblablement les incitations économiques, les règlements, les conseils techniques ou les pressions. Ces mesures sont envisagées en fonction des avantages et risques sociaux et économiques et, dans le cas des grandes questions, en consultation avec le public.

Organisation

Service de la protection de l'environnement



Service de la protection de l'environnement

Revue de l'année

Tenant compte des principes et lignes directrices de la politique sur la qualité de l'environnement (PQE), le SPE a publié son premier plan stratégique. Ce plan contient des renseignements précis et concis sur les questions prioritaires et les moyens que compte utiliser le SPE pour s'y attaquer dans le cadre de la PQE. Il sert à la planification des programmes au SPE, et a reçu un accueil favorable auprès des autres organismes gouvernementaux, l'industrie et la population.

Conformément à la PQE pour ce qui est de la participation du public au processus de décision, le service a publié *l'État des programmes de réglementation et des travaux relatifs à la qualité de l'environnement*, pour informer les intéressés des activités actuelles et prévues. Le SPE est l'un des premiers organismes fédéraux à entreprendre des consultations publiques de ce genre.

La Direction générale des questions prioritaires a été créée pour assister le ministère dans ses programmes de gestion des produits chimiques toxiques et de transport à distance des polluants atmosphériques (TADPA). D'autres ministères, en collaboration avec Environnement Canada, ont accru leurs efforts en vue de la résolution de ce dernier problème, et l'engagement des États-Unis devrait être consolidé en faisant des pluies acides une question d'intérêt public dans leur pays. En ce qui a trait au programme des produits toxiques, la coordination est également assurée au niveau fédéral pour plus d'efficacité, et le Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement en est arrivé à une décision globale sur les pesticides.

Au nombre des autres réalisations du service, signalons diverses options de contrôle du plomb dans l'essence, la mise en place de programmes d'inspection et de formation sur les produits contenant des BPC, ainsi que l'élaboration de règlements avec Transports Canada. Les produits toxiques et les pluies acides figuraient parmi les priorités du ministère en 1982-1983. Pour plus de renseignements sur ces priorités, voir à la page 8 du présent rapport.

Parcs Canada



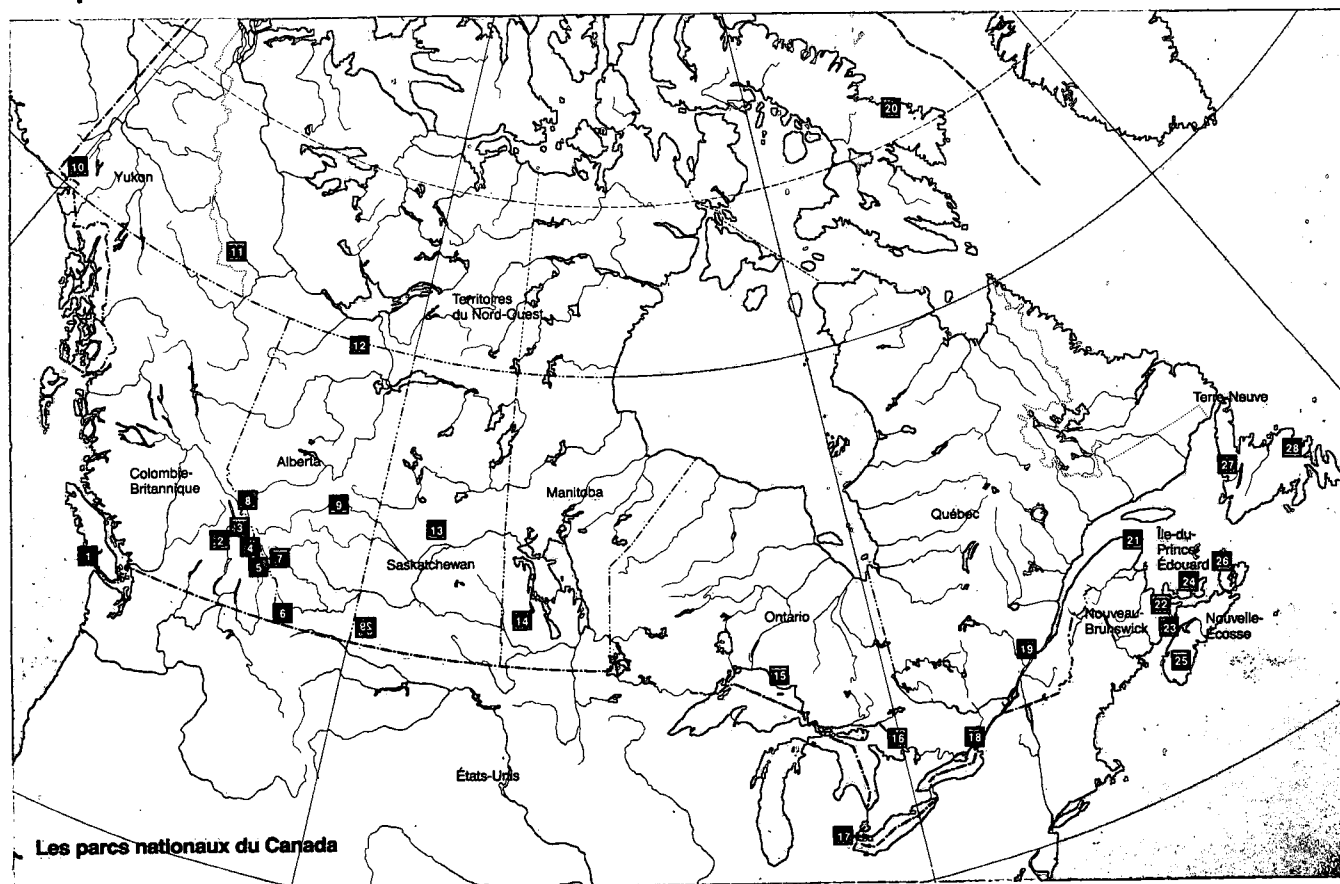
Introduction

Le programme de Parcs Canada repose sur le principe que les endroits d'importance naturelle et culturelle sont un patrimoine national et doivent être protégés. Parcs Canada a l'intendance de plus de 13 millions d'hectares de terres protégées à titre de parcs nationaux, parcs et lieux historiques nationaux, canaux du patrimoine, aires du patrimoine en cogestion et rivières du patrimoine. Ce service, grâce à l'*Inventaire canadien des bâtiments historiques*, contribue également à la protection des édifices historiques.

Fortement décentralisé — environ 10 pour cent du personnel à l'administration centrale, 15 pour cent dans les bureaux régionaux et 75 pour cent dans les parcs, lieux et canaux — Parcs Canada est chargé de la gestion de 29 parcs nationaux, 63 parcs et lieux historiques nationaux et neuf canaux du patrimoine.

En plus de préserver la nature sauvage, Parcs Canada offre aux Canadiens l'occasion de visiter, de comprendre et d'apprécier leur patrimoine naturel. À l'heure actuelle, 19 des 48 régions naturelles du Canada sont représentées dans le réseau des parcs nationaux.

Les parcs nationaux du Canada



Les parcs nationaux du Canada

- 1 Pacific Rim
- 2 Mont Revelstoke
- 3 Glacier
- 4 Yoho
- 5 Kootenay
- 6 Lacs Waterton
- 7 Banff

- 8 Jasper
- 9 Elk Island
- 10 Kluane
- 11 Nahanni
- 12 Wood Buffalo
- 13 Prince-Albert
- 14 Riding Mountain

- 15 Pukaskwa
- 16 Îles de la baie Georgienne
- 17 Pointe Pelée
- 18 Îles du Saint-Laurent
- 19 La Mauricie
- 20 Auyuittuq
- 21 Forillon

- 22 Kouchibouguac
- 23 Fundy
- 24 Île-du-Prince-Édouard
- 25 Kejimikujik
- 26 Hautes terres du Cap-Breton
- 27 Gros Morne
- 28 Terra Nova
- 29 Grasslands

Revue de l'année

Le réseau des parcs nationaux injecte annuellement dans l'économie canadienne environ 849 millions de dollars. Cette somme comprend l'impulsion donnée par les dépenses budgétaires directes sur les localités avoisinantes des parcs et les frais des visiteurs, d'où la création de quelque 50 000 emplois. Parcs Canada gère des immeubles, des terrains de camping, des services publics et d'autres actifs évalués à 2,5 milliards de dollars, y compris 2000 km de routes dans les parcs.

Cette année, près de 27 millions de personnes ont visité les parcs nationaux, les parcs historiques et les canaux du patrimoine. Les visites guidées, les meubles d'époque, les programmes d'animation, les publications et les programmes audiovisuels aident le public à mieux comprendre et apprécier notre patrimoine. Des films, des expositions, des publications et des affiches sont également présentés ailleurs que dans les parcs.

Parcs Canada a annoncé une politique sur la conservation de tous les édifices historiques d'au moins 40 ans appartenant au gouvernement. Héritage Canada a applaudi à cet engagement de rénovation, de restauration et de recyclage. Conformément à sa politique, le gouvernement s'est porté acquéreur de la maison historique de Louis-Joseph Papineau à Montréal. Il a également restauré la résidence et le magasin de Louis Saint-Laurent, à Compton (Québec), pour en faire un parc historique national.

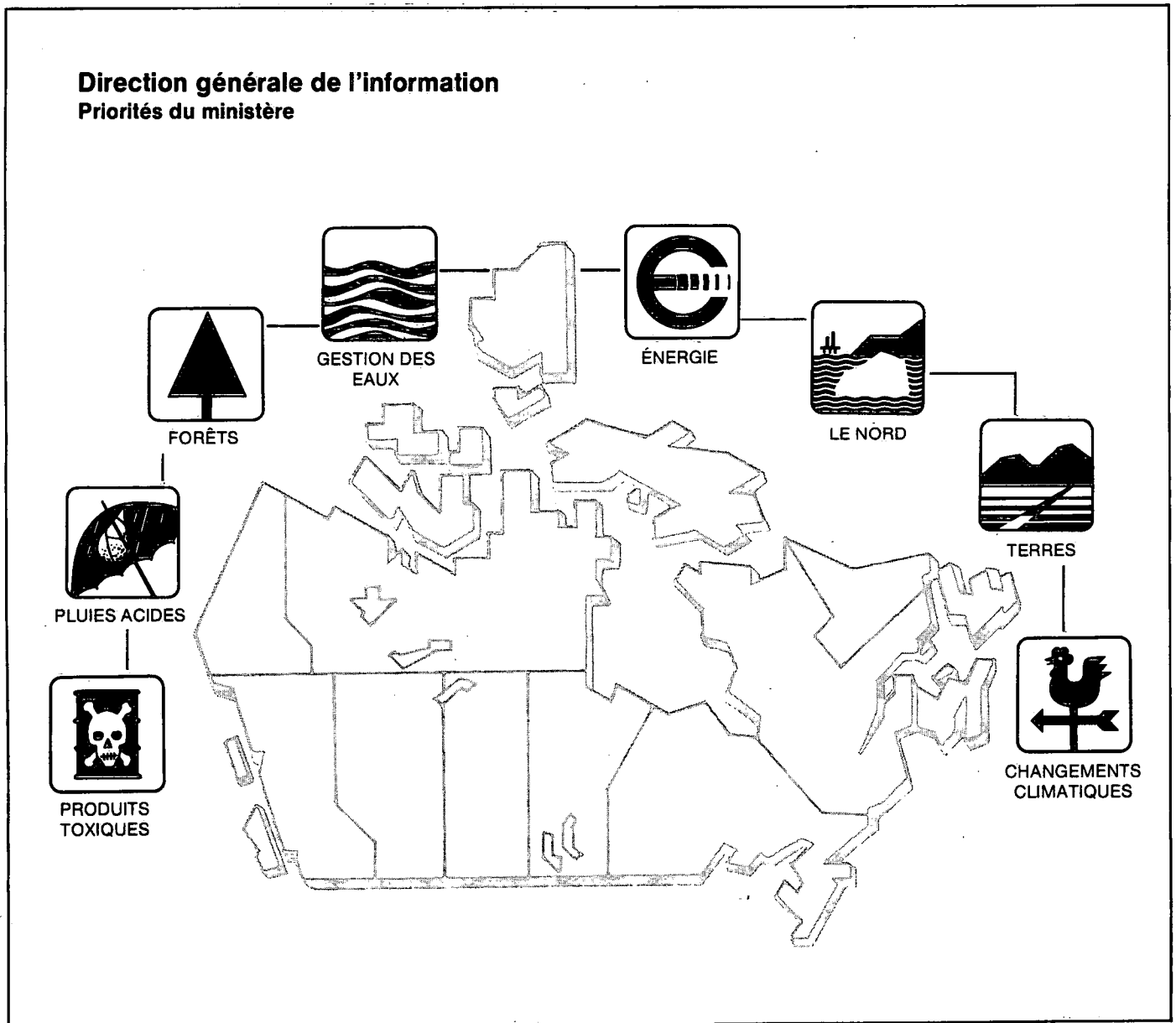
Des lieux historiques nationaux ont été inaugurés à Memramcook (Nouveau-Brunswick), en mémoire des Acadiens, et à Ardgowan (Île-du-Prince-Édouard), lieu d'origine de William Henry Pope, l'un des pères de la Confédération. Les localités entre Kingston et Ottawa ont organisé près de 500 activités pour souligner le 150^e anniversaire du canal Rideau. Pour sa part, Parcs Canada a publié *Construction du canal Rideau : histoire illustrée*.

Direction générale de l'information



Introduction

La Direction générale de l'information est chargée de renforcer les liens avec le public et d'être à l'écoute de ses opinions et de ses préoccupations. En même temps, elle veille à ce que le public comprenne et appuie les objectifs du ministère au moyen de la consultation, de programmes d'information, de publications et de ses services de renseignements et de relations avec les médias.



Revue de l'année

En septembre 1982, la Direction générale de l'information a organisé la première d'une série de réunions annuelles de consultation du public à Ottawa et dans d'autres centres du Canada. Le but de ces réunions est d'aider les groupes écologiques, les organismes professionnels, les représentants de l'industrie et les personnes intéressées à participer au processus décisionnel du ministère. La nombreuse assistance et les interventions pertinentes de plusieurs participants traduisent l'intérêt croissant du public canadien pour les questions environnementales. Un autre exemple de cet intérêt: le tirage du bulletin bimestriel, *Environnement à la une*, est passé de 7 000 à 10 000 exemplaires.

L'Informathèque a répondu à quelque 30 000 demandes de renseignements sur les pluies acides, et a distribué plus d'un million de documents sur le sujet. L'aménagement et la conservation des forêts, ainsi que l'élimination des déchets dangereux sont également des questions d'intérêt pour le public.

Aux États-Unis, le département de la Justice a fait une publicité monstre pour notre film intitulé *Les pluies acides: à la croisée des chemins*, en le qualifiant de propagande étrangère. Il en a été de même pour le diaporama *Une pluie acide du ciel*.

En outre, la direction générale a produit nombre de publications, d'expositions spéciales et autres documents d'information pour les différents services du ministère. Pour le SC forêts, elle a publié, entre autres, le dépliant *La foresterie face à l'avenir*, et a produit deux messages d'intérêt public et un diaporama sur la protection et le renouvellement des forêts.

Elle a préparé, à l'intention du SEA, un programme d'information sur la probabilité des précipitations (PDP) utilisée dans les bulletins météorologiques, une émission de 30 minutes sur les prévisions météorologiques pour diffusion au réseau français privé TVA, outre un court métrage sur l'utilisation des données satellitaires dans la recherche atmosphérique et les prévisions météorologiques.

Pour le SC faune, la direction générale a publié une brochure de 64 pages, *L'homme et la faune dans un même environnement*, de même qu'un recueil de 23 articles, *Gestion de la faune au Canada*, pour la conférence fédérale-provinciale sur la faune. Elle s'est également occupée de la production d'une exposition portative sur le baguage des oiseaux et du diaporama *Tortue 137, où es-tu?*

A l'intention de la Direction générale des eaux intérieures, elle a veillé à la production de messages d'intérêt public en français et en anglais, sur le programme de réduction des dommages causés par les inondations. Pendant la saison des crues printanières, une cinquantaine de stations de télévision canadiennes ont reçu de ces messages.

Pour le SPE, elle s'est occupée de la réédition du dépliant sur les biphényles polychlorés (BPC) et de la réimpression des tirés à part du *Hamilton Spectator*, "Les produits chimiques et nous", sous forme de brochure. De plus, elle a réalisé un montage à six volets sur le travail accompli par le SPE dans les cas de déversements de produits dangereux, de même qu'une exposition portative sur les produits chimiques toxiques et du matériel pour l'Opération recyclage du papier.

Pour sa part, Parcs Canada a réalisé et distribué des films pour la télévision sur les parcs historiques au Québec et les parcs nationaux en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan. Parmi les principales publications de ce service, mentionnons un guide sur les parcs nationaux et les parcs historiques de l'Ouest canadien.

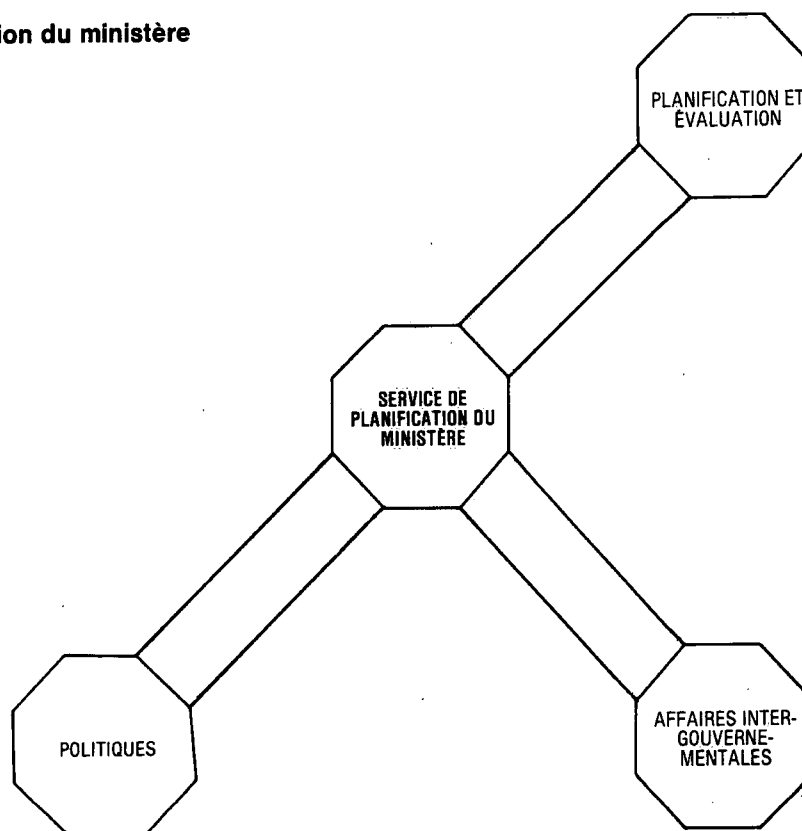
Service de planification du ministère

Introduction

Le Service de planification du ministère est chargé de la planification ministérielle, de l'évaluation des programmes, de l'analyse et de l'élaboration des politiques, des affaires intergouvernementales et des relations avec les organismes centraux. Il travaille en étroite collaboration avec le conseiller en sciences qui fournit des analyses et assure la liaison avec les milieux scientifiques.

Organisation

Service de planification du ministère



Revue de l'année

Ce service a poursuivi avec Statistique Canada la rédaction d'un premier rapport sur l'état de l'environnement au Canada, dont la publication est prévue pour 1984.

La Direction générale des affaires intergouvernementales a donné appui et conseils sur les relations internationales et sur la gestion interministérielle de questions telles que les pluies acides, la qualité de l'eau dans les régions transfrontalières et la pollution par le pétrole sur la côte est. Pour ce qui est de nos relations avec les États-Unis, les efforts de la direction générale ont porté principalement sur les pluies acides. D'autres questions ont cependant mérité une attention accrue, notamment la qualité de l'eau des Grands lacs, la pollution de la Niagara et du lac Ontario par les décharges de produits chimiques situées aux États-Unis, le projet de dérivation de Garrison et l'inondation de la vallée de la Skagit.

Le Canada a pris part à divers programmes, tels que le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Commission économique pour l'Europe, le Comité de l'environnement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Commission des communautés européennes et le Comité des défis de la société moderne de l'OTAN.

Le conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement s'est réuni pour souligner le dixième anniversaire de la Conférence sur l'environnement tenue à Stockholm. Lors d'une session, les discussions ont porté principalement sur la pollution atmosphérique transfrontalière, la qualité de l'eau, la pollution des mers, le droit universel de l'environnement, la planification économique à long terme et les problèmes environnementaux, ainsi que sur les aspects environnementaux du droit de la mer.

Introduction

Le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEEE) est chargé d'appliquer, au nom du ministre de l'Environnement, le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PEEE). Ce processus consiste à examiner, dans le but de protéger l'environnement et les besoins des communautés locales, l'impact possible des projets d'aménagement sur l'environnement. Les audiences publiques sont au coeur des activités du BFEEE et permettent aux promoteurs et aux collectivités directement touchées d'exprimer leurs opinions et leurs préoccupations. Les recommandations présentées au ministre par les commissions ont fréquemment mené à des modifications ou, parfois, à l'abandon ou au report des projets.

Revue de l'année

Au cours de 1982-1983, le projet Dome — Esso — Gulf de production et de transport du pétrole et du gaz de la mer de Beaufort a été une préoccupation majeure du BFEEE. En mars 1983, une commission d'examen a demandé aux promoteurs de corriger quatre lacunes importantes dans la proposition.

Les commissions d'examen ont approuvé conditionnellement les projets de gazoduc de la route de l'Alaska et d'amélioration de la route transcanadienne dans le parc national de Banff. Conformément à une entente avec la Nouvelle-Écosse, le projet de la société Mobil Oil de produire du gaz naturel et des condensats, à proximité de l'île de Sable, a été soumis à une commission fédérale-provinciale d'examen.

Un rapport préliminaire a critiqué la proposition de CP Rail de moderniser sa ligne traversant le parc national Glacier, jugeant inacceptable l'emplacement d'un puits de ventilation pour le tunnel du col Rogers. Également à l'étude sont les plans d'agrandissement de l'aéroport international de Vancouver et d'expansion du port de Québec, le projet hydroélectrique de la rivière des Esclaves et le projet de construction d'habitations au lac Shoal, au Manitoba.

Conseil consultatif canadien de l'environnement

Le Conseil consultatif canadien de l'environnement (CCCE) agit à titre de conseiller auprès du ministre sur l'état de l'environnement, les menaces environnementales, les mesures prioritaires fédérales ou intergouvernementales et l'efficacité du ministère à préserver et à rehausser la qualité de

l'environnement. Le CCCE se compose de 16 membres indépendants, nommés par le ministre et provenant de divers secteurs, notamment des milieux scientifique, commercial et universitaire.

Bureau du conseiller en sciences

Le conseiller en sciences fournit aux cadres supérieurs des conseils et des analyses sur des questions scientifiques touchant le ministère. Il représente le ministère dans des activités rattachées aux sciences et à l'environnement, et entretient des rapports avec la collectivité scientifique et d'autres organismes scientifiques gouvernementaux.

Au cours de 1982-1983, ses activités ont porté principalement sur les ressources renouvelables, l'exploitation des ressources hauturières, l'élimination des déchets radioactifs, l'élaboration de politiques et de techniques énergétiques, les répercussions économiques et sociales des changements climatiques, la création de réserves écologiques et la protection des zones vulnérables. Il s'est également intéressé, entre autres, aux moyens d'améliorer la compétence du Canada en matière de sciences et de recherches, au rôle des sciences dans le code des pratiques environnementales, à l'établissement de principes écologiques pour la mise en valeur du Nord, aux méthodes d'évaluation et de classement des recherches menées au ministère et au rendement des scientifiques.

Sur le plan des affaires scientifiques internationales, le conseiller en sciences a représenté les intérêts scientifiques du ministère et du Canada en matière d'énergie et d'environnement au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le centenaire de la première activité scientifique pluridisciplinaire mondiale, l'Année polaire internationale 1882-1883, a été célébré cette année.

Le ministère, représenté par le conseiller en sciences, a dirigé à cette occasion bon nombre d'activités nationales et internationales.

Centres de responsabilité régionaux

Atlantique

Les discussions publiques, les colloques et la diffusion d'un répertoire fédéral des produits chimiques toxiques ont stimulé la collaboration et la communication entre les organismes fédéraux et provinciaux impliqués dans la gestion des produits chimiques toxiques.

Un inventaire des décharges désaffectées a permis d'identifier 27 secteurs problématiques au Nouveau-Brunswick et dans l'Île-du-Prince-Édouard.

L'intensification des activités pétrolières et gazières au large des côtes a alourdi la charge de travail du bureau régional qui devait s'assurer que les considérations environnementales soient prioritaires dans les projets Hibernia et Venture — île de Sable.

L'entente Canada — Nouvelle-Écosse sur l'aménagement des ressources forestières a été mise en application, et les efforts se poursuivent en vue d'un accord semblable avec l'Île-du-Prince-Édouard. Le SC forêts a administré l'entente Canada — Terre-Neuve sur les forêts. En collaboration avec le ministère des Forêts et des Terres de Terre-Neuve, il a également mis sur pied un important projet de levés de repeuplement à partir de photographies à grande échelle. Le Centre de recherches forestières de Terre-Neuve a, pour sa part, aménagé une serre et des installations de recherche pour étudier les effets des pluies acides sur la végétation.

Parcs Canada a inauguré deux lieux historiques nationaux, soit celui de la Survivance du peuple acadien et celui du Navire hydrographique Acadia. Le Canada et les États-Unis ont signé un protocole d'entente sur l'aménagement de l'île Sainte-Croix, entre le Nouveau-Brunswick et le Maine, où des colons français abordèrent en 1604.

Québec

La participation au programme de création d'emplois dans l'industrie forestière a entraîné la signature de 21 ententes créant environ 1200 emplois.

Les discussions se sont poursuivies avec Environnement Québec en vue d'une entente d'assistance technique pour réduire la pollution de l'eau.

Un document préliminaire du SPE a exposé les problèmes et priorités concernant les substances toxiques au Québec, et des stratégies de contrôle ont été élaborées pour les principales sources régionales de pluies acides.

Le SEA a établi un réseau de quelque 40 stations dans le sud du Québec pour mesurer l'acidité des précipitations.

Les négociations en vue de poursuivre l'entente Canada — Québec sur la cartographie des plaines inondables ont abouti. Cette entente prolonge le programme de cartographie jusqu'en 1987 et prévoit des moyens pour empêcher la construction d'ouvrages sensibles aux inondations dans les zones désignées jusqu'en 1992.

Des données sur 21 municipalités québécoises de 25 000 habitants et plus ont été recueillies, en vue de leur inclusion dans un répertoire d'utilisation des terres.

Environnement Canada et le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec ont renouvelé pour deux ans l'entente de télédétection du système commun d'analyse numérique d'images du Québec (SCANIQ), afin de maintenir le système de traitement numérique des données par satellites.

Le SC faune a terminé la cartographie des refuges d'oiseaux migrateurs et l'étude quinquennale des aires de nidification des oiseaux de mer sur la rive nord du golfe Saint-Laurent. Il a élaboré un plan d'aménagement de la rivière du Sud, de même qu'un rapport sur l'utilisation du gibier à plume dans les basses terres du lac Saint-Pierre.

Ontario

En juillet 1982, la signature de l'entente révisée sur la qualité des eaux des Grands lacs entre le Canada et l'Ontario a permis de réaffirmer l'engagement des deux gouvernements à respecter l'entente Canada — États-Unis à cet égard. Dans le cadre du programme de surveillance des Grands lacs de la Commission mixte internationale, la Direction générale des eaux intérieures a continué son étude intensive de la qualité des eaux du lac Ontario. Les préoccupations de qualité des eaux dans les Grands lacs se sont concentrées sur la rivière Niagara.

Le comité canado-américain sur les produits chimiques toxiques de la Niagara a terminé les relevés sur le terrain des sources des substances toxiques, et devrait publier son rapport final en décembre 1983. Des discussions avec des représentants des États-Unis ont porté sur un programme de nettoyage de la décharge dangereuse "S Area" à Niagara Falls, dans l'État de New York.

Il y a eu échange d'informations techniques avec les autorités américaines sur les décharges des États-Unis, notamment Hyde Park, la 102^e Rue et le Love Canal.

Environnement Canada a négocié avec l'Ontario une entente sur diverses activités communes de conservation. En collaboration avec le gouvernement

Centres de responsabilité régionaux

provincial, un système d'évaluation des terres humides du sud de l'Ontario a été préparé, lequel servira de base à la politique qu'adoptera la province en cette matière.

Ouest et Nord

Le rapport de la Canada West Foundation, *Nature's Lifeline, Prairie Waters*, a accordé plus d'attention aux ressources en eau, de même que le rapport d'étude du Comité du bassin du Mackenzie, publié au début de l'année par les ministres fédéral et provincial.

Dans la région de l'Ouest, les efforts se sont intensifiés en vue de la mise au point d'un système d'élimination des déchets dangereux. Les pressions publiques ont amené Environnement Canada à étudier d'autres questions, comme la nécessité de combattre la pollution dans les mines d'uranium, les effets des produits chimiques sur la biosphère et les risques des programmes urbains de pulvérisations d'insecticides.

Les gouvernements responsables ont accordé plus d'importance au transport à distance des polluants atmosphériques et à d'autres problèmes de pollution naissants, notamment le mercure dans le détournement de la rivière Churchill, dans le nord du Manitoba.

Au chapitre de la conservation de l'environnement, une entente intergouvernementale a mené à la création d'un comité de gestion du caribou pour le troupeau de Kaminuriak. Une société d'exploration bien connue a été condamnée à une amende et mise en liberté surveillée, pour avoir déversé ses déchets dans l'océan Arctique.

Au cours de 1982-1983, Environnement Canada a reçu plusieurs demandes de renseignements sur deux mégaprojets : le projet d'exploitation pétrolière dans la mer de Beaufort et le projet hydroélectrique de la rivière des Esclaves. En ce qui concerne ce dernier projet, plusieurs services ont participé à l'étude d'impact et aux audiences de la commission.

Pacifique et Yukon

Dans le cadre du programme fédéral-provincial de création d'emplois provisoires, l'approbation de 555 projets forestiers a généré quelque 81 000 semaines de travail. Le SC forêts a assumé la responsabilité de l'entente auxiliaire Canada — Colombie-Britannique sur l'aménagement intensif des forêts, et a entamé des négociations en vue d'une nouvelle entente.

Dans cette région, Environnement Canada a poursuivi le programme fédéral-provincial de remise en état des digues de la vallée inférieure du Fraser, et a terminé le programme d'aménagement du bassin de l'Okanagan. L'étude sur l'estuaire du Fraser a été présentée aux ministres fédéral et provincial de l'Environnement et, par la suite, un comité d'examen fédéral-provincial a été formé pour préparer un plan d'action.

Le ministère a produit des guides détaillés sur le nettoyage des déversements pétroliers, ainsi que des bandes magnétoscopiques et un guide des techniques vidéo à employer dans la planification des interventions d'urgence.

Dans cette région, le ministère a également consacré beaucoup de temps à l'étude et à la dépollution des eaux intérieures et océaniques, ainsi qu'à la surveillance des opérations minières. Il a tracé un profil détaillé des produits chimiques toxiques de la région, et a amorcé des études sur le bassin du fleuve Yukon.

En collaboration avec Pêches et Océans et Affaires indiennes et du Nord, Environnement Canada a élaboré des lignes directrices pour limiter les effets néfastes de l'exploitation des placers sur l'habitat du poisson. Il a, en outre, examiné le problème de la pollution atmosphérique causée par la fumée de bois à Whitehorse, et analysé l'évaluation d'impact environnemental de l'exploitation pétrolière dans la mer de Beaufort.

Il a terminé la révision finale de l'énoncé des incidences environnementales de l'éventuel pipeline de l'Alaska, et achevé l'étude des changements survenus entre 1966 et 1976 dans l'utilisation des terres dans les régions urbaines de Vancouver et de Victoria.

Environnement Canada a également publié un atlas sur la répartition des oiseaux marins et les oiseaux marins reproducteurs de la côte du Pacifique.

Résumé des états financiers

- Ministère de l'Environnement
 - Service de l'environnement atmosphérique
 - Service canadien des forêts
 - Service de la conservation de l'environnement
 - Service de la protection de l'environnement
 - Parcs Canada
 - Programme de l'administration
-

Résumé des états financiers

Ministère de l'Environnement

Résumé des dépenses des programmes ministériels — par activité

| Programme | (\$000) |
|---|----------------|
| Programme des services de l'environnement | |
| Service de la protection de l'environnement | 48 726 |
| Service de l'environnement atmosphérique | 143 450 |
| Service de la conservation de l'environnement | 142 161 |
| Service canadien des forêts | 153 286 |
| Coût total du programme | 487 623 |
| Programme de Parcs Canada | |
| Administration | 32 260 |
| Parcs nationaux | 158 035 |
| Parcs et sites historiques nationaux | 60 664 |
| Accords sur la récréation et la conservation | 35 602 |
| Coût total du programme | 286 561 |
| Programme de l'Administration | |
| Administration | 40 399 |
| Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales | 2 734 |
| Coût du programme | 43 133 |
| Coût total des programmes | 817 317 |

Résumé des états financiers du ministère

| | 1982-83 (\$000) | 1981-82 (\$000) | Augm./ (Dimin.) |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| Dépenses budgétaires et revenus | | | |
| Dépenses de fonctionnement | 523 359 | 464 713 | 58 646 |
| Dépenses en capital | 132 628 | 122 668 | 9 960 |
| Subventions et contributions | 133 333 | 19 479 | 113 854 |
| Paiements à la Commission des champs de bataille nationaux | 4 227 | 1 413 | 2 814 |
| Cotisations aux régimes d'avantages sociaux | 47 957 | 40 167 | 7 790 |
| Total (brut) | 841 504 | 648 440 | 193 064 |
| Revenus à valoir sur le crédit | 24 187 | 21 528 | 2 659 |
| Total (net) | 817 317 | 626 912 | 190 405 |

Résumé des états financiers

Service de l'environnement atmosphérique

Résumé des dépenses et des revenus pour l'année financière 1982-1983 — par activité

| Activité | Dépenses (\$000) |
|--|---------------------|
| Gestion et services de soutien | 4 546 |
| Services des glaces | 14 013 |
| Services météorologiques et des conditions maritimes | 117 261 |
| Recherche et développement météorologiques et qualité de l'air | 6 902 |
| Services climatiques | 10 399 |
| Programmes intégrés | 1 620 |
| Cotisations aux régimes d'avantages sociaux | 11 396 |
| Total (brut) | 166 137 |
| Revenus à valoir sur le crédit | (22 687) |
| Total (net) | 143 450 |

Résumé des états financiers

| | 1982-83 (\$000) | 1981-82 (\$000) | Augm./ (Dimin.) |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|
| Dépenses budgétaires et revenus | | | |
| Dépenses de fonctionnement | 134 710 | 123 198 | 11 512 |
| Dépenses en capital | 18 969 | 10 322 | 8 647 |
| Subventions et contributions | 1 062 | 991 | 71 |
| Cotisations aux régimes d'avantages sociaux | 11 396 | 10 250 | 1 146 |
| Revenus à valoir sur le crédit | (22 687) | (20 242) | (2 445) |
| Total | 143 450 | 124 519 | 18 931 |

Subventions et contributions

| | (\$000) |
|---|--------------|
| Subventions | |
| Programme mixte pour le contrôle et l'évaluation du transport des polluants atmosphériques sur de longues distances en Europe | 10 |
| Recherche en météorologie | 359 |
| Société de météorologie et d'océanographie | 16 |
| Observatoire de l'université de Toronto | 10 |
| Total des subventions | 395 |
| Contributions | |
| Organisation météorologique mondiale | 580 |
| Programme des emplois d'été pour la jeunesse | 31 |
| Bourses d'études en sciences météorologiques et atmosphériques aux universités canadiennes | 56 |
| Total des contributions | 667 |
| Total des subventions et contributions | 1 062 |

Résumé des états financiers

Service canadien des forêts

Résumé des dépenses et des revenus pour l'année financière 1982-1983 — par activité

| Activité | Dépenses (\$000) |
|--|---------------------|
| Gestion et services de soutien | 37 939 |
| Élaboration des politiques et études économiques | 84 573 |
| Gestion intensive des forêts | 12 612 |
| Recherche sur l'utilisation des forêts | 10 431 |
| Recherche sur l'environnement forestier et sur les forêts d'agrément | 1 365 |
| Service aux organismes fédéraux | 638 |
| Programmes intégrés | 815 |
| Cotisations aux régimes d'avantages sociaux | 5 327 |
| Total (brut) | 153 700 |
| Revenus à valoir sur la crédit | (414) |
| Total (Net) | 153 286 |

Résumé des états financiers

| | 1982-83 (\$000) | 1981-82 (\$000) | Augm./ (Dimin.) |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|
| Dépenses budgétaires et revenus | | | |
| Dépenses de fonctionnement | 59 008 | 48 080 | 10 928 |
| Dépenses en capital | 4 564 | 3 178 | 1 386 |
| Subventions et contributions | 84 801 | 4 459 | 80 342 |
| Cotisations aux régimes d'avantages sociaux | 5 327 | 4 430 | 897 |
| Revenus à valoir sur le crédit | (414) | (360) | (54) |
| Total | 153 286 | 59 787 | 93 499 |

Subventions et contributions

| | (\$000) |
|---|---------------|
| Subventions | |
| Fondation pour la sensibilisation aux forêts du Canada | 5 |
| Association forestière canadienne | 50 |
| Institut forestier du Commonwealth | 10 |
| Festival des forêts | 5 |
| Universités, pour des travaux de recherche particuliers sur les forêts | 1 289 |
| Total des subventions | 1 359 |
| Contributions | |
| Institut canadien de recherche en génie forestier | 1 330 |
| Société FORINTEK Canada | 2 300 |
| Programme des emplois d'été pour la jeunesse | 367 |
| Conseil suédois pour l'exploitation des sources d'énergie | 25 |
| Gouvernements provinciaux et autres organismes admissibles, pour les projets de création d'emplois en foresterie | 13 354 |
| Accord sur la mise en valeur des ressources forestières en Nouvelle-Écosse | 2 030 |
| Organismes provinciaux et personnes, pour les initiatives entreprises dans le cadre des accords de mise en valeur et des ententes auxiliaires, en fonction des besoins économiques et socio-économiques | 63 799 |
| Conseil des industries forestières | 50 |
| Nouveau programme de relance de l'aide à l'emploi | 88 |
| Association des universités canadiennes pour les études sur le Nord | 4 |
| Centre intergouvernemental de protection contre les incendies de forêt | 95 |
| Total des contributions | 83 442 |
| Total des subventions et des contributions | 84 801 |

Résumé des états financiers

Service de la conservation de l'environnement

Résumé des dépenses et des revenus pour l'année financière 1982-1983 — par activité

| Activité | Dépenses (\$000) |
|---|---------------------|
| Gestion et services de soutien | 5 164 |
| Conservation des eaux intérieures | 100 281 |
| Conservation des terres | 6 572 |
| Conservation de la faune | 20 250 |
| Conservation des multi-ressources | 3 520 |
| Cotisations aux régimes d'avantages sociaux | 7 460 |
| Total (brut) | 143 247 |
| Revenus à valoir sur le crédit | (1 086) |
| Total (Net) | 142 161 |

Résumé des états financiers

| | 1982-83 (\$000) | 1981-82 (\$000) | Augm./ (Dimin.) |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|
| Dépenses budgétaires et revenus | | | |
| Dépenses de fonctionnement | 83 310 | 74 607 | 8 703 |
| Dépenses en capital | 6 986 | 7 383 | (397) |
| Subventions et contributions | 45 491 | 11 714 | 33 777 |
| Cotisations aux régimes d'avantages sociaux | 7 460 | 6 821 | 639 |
| Revenus à valoir sur le crédit | (1 086) | (926) | (160) |
| Total | 142 161 | 99 599 | 42 562 |

Subventions et contributions

| | (\$000) |
|--|---------------|
| Subventions | |
| Recherche sur les ressources en eau | 250 |
| Comité canadien de l'Association internationale de recherche sur la pollution des eaux | 2 |
| Fédération canadienne de la nature | 10 |
| Creston Valley Wildlife Management | 75 |
| Fédération canadienne de la faune | 10 |
| Bourses d'études | 10 |
| Total des subventions | 357 |
| Contributions | |
| Provinces, pour la mise en oeuvre des recommandations sur la planification des ressources hydrologiques : | |
| Saskatchewan : Vallée Qu'Appelle | 477 |
| Colombie-Britannique : Maîtrise des crues du fleuve Fraser | 3 995 |
| Bassin de la rivière Okanagan | 94 |
| Québec : Maîtrise des crues dans la région de Montréal | 273 |
| Provinces, pour d'autres projets fédéraux-provinciaux sur les ressources en eau | 82 |
| Provinces, pour des études sur la réduction des dommages dus aux inondations et l'établissement de cartes des régions inondables | 1 705 |
| Ontario : Accord Canada-Ontario sur la qualité de l'eau des Grands lacs | 1 169 |
| Province de Québec : Accord sur les relevés hydrométriques | 662 |
| Accord de la baie James | 65 |
| Province de Québec : Études écologiques sur la Basse Côte Nord | 50 |
| Manitoba, pour dommage dus aux inondations dans la vallée de la rivière Rouge | 153 |
| Nations-Unies, pour la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction | 22 |
| Programme des emplois d'été pour la jeunesse | 562 |
| Provinces, pour la construction d'installations d'épuration des eaux d'égout | 35 000 |
| Nouveau programme de relance de l'aide à l'emploi | 70 |
| Supi Farms Limited | 115 |
| Conseil de gestion du caribou | 15 |
| Provinces, pour les ravages causés aux récoltes par les oiseaux | 625 |
| Total des contributions | 45 134 |
| Total des subventions et des contributions | 45 491 |

Résumé des états financiers

Service de la protection de l'environnement

Résumé des dépenses et des revenus pour l'année financière 1982-1983 — par activité

| Activité | Dépenses (\$000) |
|---|---------------------|
| Gestion et services de soutien | 12 773 |
| Contrôle de la pollution atmosphérique | 7 305 |
| Contrôle de la pollution des eaux | 11 532 |
| Direction des interventions d'urgence | 3 861 |
| Direction de la gestion des déchets | 3 118 |
| Direction du contrôle des contaminants | 2 887 |
| Direction des activités fédérales | 2 479 |
| Gestion des produits chimiques toxiques | 886 |
| Cotisations aux régimes d'avantages sociaux | 3 885 |
| Total (brut) | 48 726 |
| Revenus à valoir sur le crédit | ----- |
| Total (net) | 48 726 |

Résumé des états financiers

| | 1982-83 (\$000) | 1981-82 (\$000) | Augm./ (Dimin.) |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|
| Dépenses budgétaires et revenus | | | |
| Dépenses de fonctionnement | 43 178 | 38 541 | 4 637 |
| Dépenses en capital | 1 559 | 1 649 | (90) |
| Subventions et contributions | 104 | 156 | (52) |
| Cotisations aux régimes d'avantages sociaux | 3 885 | 3 512 | 373 |
| Total | 48 726 | 43 858 | 4 868 |

Subventions et contributions

| | (\$000) |
|--|------------|
| Subventions | |
| Comité canadien de l'Association internationale de recherche sur la pollution des eaux | 5 |
| Total des subventions | 5 |
| Contributions | |
| Organisation de coopération et de développement économiques | 32 |
| Programme des emplois d'été pour la jeunesse | 59 |
| Nouveau programme de relance de l'aide à l'emploi | 8 |
| Total des contributions | 99 |
| Total des subventions et des contributions | 104 |

Résumé des états financiers

Parcs Canada

Résumé des dépenses et des revenus pour l'année financière 1982-1983 — par activité

| Activité | Dépenses (\$000) |
|--|---------------------|
| Administration | 30 249 |
| Parcs nationaux | 149 703 |
| Parcs et sites historiques nationaux | 57 179 |
| Accords sur la récréation et la conservation | 33 257 |
| Cotisations aux régimes d'avantages sociaux | 16 173 |
| Total | 286 561 |

Résumé des états financiers

| | 1982-83 (\$000) | 1981-82 (\$000) | Augm./ (Dimin.) |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| Dépenses budgétaires et revenus | | | |
| Dépenses de fonctionnement | 163 893 | 143 614 | 20 279 |
| Dépenses en capital | 100 550 | 99 760 | 790 |
| Subventions et contributions | 1 718 | 2 023 | (305) |
| Paiements à la Commission des champs de bataille nationaux | 4 227 | 1 413 | 2 814 |
| Cotisations aux régimes d'avantages sociaux | 16 173 | 15 154 | 1 019 |
| Total | 286 561 | 261 964 | 24 597 |

Subventions et contributions

| | (\$000) |
|---|--------------|
| Subventions | |
| Aménagement du Jardin international de la paix, au Manitoba | 30 |
| Association des parcs nationaux et provinciaux du Canada | 15 |
| Marina de Chambly, Québec | 45 |
| Total des subventions | 90 |
| Contributions | |
| Conférence fédérale-provinciale sur les parcs | 12 |
| Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources | 75 |
| Associations coopérantes | 250 |
| Fonds du patrimoine mondial (contribution canadienne) | 79 |
| Exploration pétrolière et du gas — Saskatchewan | 14 |
| Monuments et sites internationaux | 5 |
| Association des universités canadiennes | 3 |
| Programme d'emplois d'été pour les étudiants | 1 190 |
| Total des contributions | 1 628 |
| Total des subventions et des contributions | 1 718 |

Résumé des états financiers

Programme de l'administration

Résumé des dépenses et des revenus pour l'année financière 1982-1983 — par activité

| Activité | Dépenses (\$000) |
|---|---------------------|
| Administration | 40 399 |
| Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales | 2 734 |
| Total | 43 133 |

Résumé des états financiers

| | 1982-83 (\$000) | 1981-82 (\$000) | Augm./ (Dimin.) |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| Dépenses budgétaires et revenus | | | |
| Dépenses relatives au programme | 39 378 | 33 662 | 5 716 |
| Ministre, traitement et indemnité d'automobile | 39 | 43 | (4) |
| Cotisations aux régimes d'avantages sociaux | 3 716 | 3 480 | 236 |
| Total | 43 133 | 37 185 | 5 948 |

Subventions et contributions

| | (\$000) |
|---|------------|
| Subventions | |
| Association canadienne des géographes | 7 |
| Cotisation canadienne à l'Union géographique internationale | 2 |
| Total des subventions | 9 |
| Contributions | |
| Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement | 86 |
| Programme des emplois d'été pour la jeunesse | 62 |
| Total des contributions | 148 |
| Total des subventions et des contributions | 157 |

